

ABONNEMENT LE CANADA Journal Quotidien du Soir. Un An en Ville . . . \$ 4.00 Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VALLÉE DE L'OTAWA Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

12ème. ANNEE No 231

OTTAWA, LUNDI 2 NOVEMBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LA COUR DE NAPOLEON III

CHAPITRE VII

Le titre de ce chapitre évoque une longue liste d'hommes d'Etat, de Cour même, que les Tuileries virent apparaître et briller comme autant de météores, que la chute de l'Empire dispersa, jeta vers des destins nouveaux, entoura d'ombre ou mit dans un relief plus accentué.

Cette liste serait aisée, mais peut-être trop minutieuse à établir; c'est pourquoi, sans la dresser complètement, je me bornerai, dans cette question, à une sélection de quel ques noms — les principaux, les plus fameux — et à marquer, surtout, la physionomie générale, ainsi que l'attitude, dans ses rapports avec Napoléon III, du monde politique qui se rendait aux Tuileries et des personnages de cour qui savaient s'y montrer mondains aimables et politiques habiles à la fois.

Des mondains proprement dits, je ne retiendrais que peu de chose, individuellement. Leur histoire est limitée à leur participation dans les fêtes qui avaient lieu au château, et si, parmi eux, il y eut des hommes d'esprit, il serait puéril de prêter au plus grand nombre une importance qu'ils n'ont jamais eue, il serait vain même de mettre les premiers en une place qu'ils ne méritent pas et qu'ils n'ont, d'ailleurs, en aucun temps eue.

Les mondains qui fréquentaient les Tuileries assidûment ne se firent pas aimer du public et furent cause trop souvent que l'impopularité qui les frappait et que provoquait leur attitude officielle ou privée, atteignait la personne même de l'Empereur.

Si la phrase célèbre: « Paris est une vaste auberge où l'on boit, on mange, on joue, on aime », fut réellement prononcée, elle fut dite assurément pour eux, car ils la mirent en pratique consciencieusement. Ils aimèrent, jouèrent, mangèrent et burent. Après quoi, la salle du festin s'éclairant, ils disparurent comme ils étaient venus, n'ayant plus souci du « Patron » — c'est le mot par lequel ils désignaient Napoléon III. — Mais pourquoi récriminer? — N'est ce point là la fin dernière de toute humaine chose? Et l'oubli et l'égoïsme ne sont ils pas derrière toute amoune, derrière toute bonté?

Quant aux hommes politiques qui devinrent les familiers des Tuileries il semble qu'ils aient eu, plus que les mondains, tout en se mêlant à leurs joies, la divination des événements tragiques qui devaient en porter la dynastie impériale, et l'on retrouve en eux comme un sentiment de tristesse, d'amertume ou de satisfaction cruelle devant la perspective formidable et passagère de l'Empereur, aussi bien que devant les éclats de gaieté qui emplissaient le château, aussi bien que devant l'imprévoyance des courtisans.

Etrangers ou Français, certains de ces hommes s'accordèrent pour l'effondrement terrible de ce palais qui les abritait, soit que la politique de l'Empereur ne leur inspirât qu'une confiance relative, soit que le mouvement mondain qui agita la cour, leur dictât une philosophie morale et les rendit songeurs.

J'ai publié à ce sujet, dans ce journal même, deux lettres de MM. le général Fleury et Caro qui sont sans réplique et qui donnent, de la situation du monde politique et de la cour impériale, un tableau peu rassurant et très exact.

On ne saurait, en effet, imaginer les difficultés que l'Empereur rencontrait dans la mise en pratique de ses conceptions soit au point de vue de la politique intérieure, soit au point de vue de la politique extérieure. Il était sans cesse, à cet égard, sinon en contradiction avec ses collaborateurs, avec les représentants même des puissances, mais en lutte contre leurs idées.

En outre, l'intrigue, parmi les hommes d'Etat français qui servaient Napoléon III était à l'ordre du jour des Tuileries et rendait compliquées les questions les plus simples. Il régnait de cet état de choses alarmant, instable, comme une sorte de malaise dans la marche générale des affaires, comme une sorte d'incohérence, d'hésitation dans les résolutions gouvernementales et les ambassadeurs étrangers qui surveillaient de près cet enchaînement fatal des fait attristants, mettaient à profit le trouble qu'ils faisaient naître pour obtenir souvent de la fatigue, du découragement ou de la confiance du souverain des décisions qu'il n'eût certainement pas prises s'il n'eût obéi qu'à sa seule pensée.

Il ne faudrait, cependant, pas croire que l'empereur Napoléon III fut un être pusillanime, passif et sans caractère. Il avait la fermeté et le courage nécessaires en politique, et lorsqu'il avait intimement acquis la conviction que ses sentiments devaient primer ceux de ses conseillers ou de ses amis, rien n'eût pu le décider à abandonner ses idées.

Je suis fâché, écrit il en date du 13 février 1854, à son ambassadeur à Londres, d'être obligé aujourd'hui de vous écrire pour vous faire quelques sérieuses recommandations. Vous savez toute l'amitié que je vous porte et combien j'apprécie le zèle que vous mettez à cimenter mes relations avec l'Angleterre, aussi ce que je vais vous dire ne doit pas vous blesser; seulement, faites en votre profit.

Je ne trouve pas que depuis quelque temps votre correspondance avec M. Droyen de Lhuys soit ce qu'elle doit être. Au lieu d'exécuter les ordres qu'il vous transmet de ma part, vous les discutez et omettez pendant ce temps des choses essentielles. Ainsi il y a quelques temps vous disiez que vous aviez lu et relu ses dépêches sans les comprendre ce qui n'était guère poli; aujourd'hui, dans votre dépêche no 34, vous comparez tout de travers la proposition du comte Buol et, au lieu de la soutenir à Londres, vous avez l'air de soutenir, à Paris, l'avis de lord Clarendon, et vous ne répondez rien sur les frégates russes qui sont dans la Méditerranée. Enfin, pour ce qui a eu lieu au sujet du traité entre les deux puissances, je crois que vous en avez pris l'initiative, sans savoir si cela me convenait ou non. Je vous prie donc, non pas de mettre plus de zèle, mais d'en mettre moins dans certains cas, et surtout de penser, pour le moment, que ma lettre à l'empereur de Russie doit être la seule base des opérations. Aussi est ce avec plaisir que j'ai vu le comte Orloff et le comte Buol l'accepter comme tel.

Maintenant que j'ai vidé mon paquet (en surcharge: SAC) croyez toujours à mes sentiments d'amitié. Et plus tard, en date du 18 janvier 1856, toujours au sujet des affaires de Russie sur lesquelles Napoléon III, il faut le reconnaître, s'en tretient dans une erreur regrettable, il résume sa politique dans une énergie très nettement formulée.

Ma politique extérieure ne peut réussir que si mon ministre s'inspire de mes sentiments et de mes idées, sans se laisser influencer par l'état vacillant de l'opinion publique. Dès le commencement des négociations, j'ai aperçu à regret une divergence entre vous et moi.

Vous semblez toujours prêt à céder à nos alliés, lorsqu'ils étaient dans le vrai. Vous me conseillez d'accepter la limitation des forces russes dans la mer Noire au lieu de la neutralisation de cette mer, pré tendant que l'Autriche ne les accor derait jamais. Elle les a admises sans difficulté. Vous étiez donc encore dans ce cas plus Autrichien que l'Autriche. Maintenant vous venez me dire que je suis engagé vis à vis de l'Autriche à signer l'armistice et à repousser les exigences de l'Angleterre et qu'il faut montrer à cette dernière puissance que je ne veux pas toujours lui céder. Vous me trouvez hésitant! Mais à qui la faute? Je suis lié (entre nous) sans le savoir: vous n'avez nullement appelé mon attention sur ce fait que les préliminaires de paix se raient signés avant qu'on ne soit d'accord sur les conditions particulières! Ainsi me voit-on en désaccord avec l'Angleterre sans le savoir, et même contre la volonté.

En un mot, je veux bien la paix, mais je veux la voir réalisée avant que possible aux Russes et non aussi bon marché que possible. Je veux, en outre, que l'alliance anglaise survive à la paix. Ceci dit sans vous fatiguer, voyons ce qu'il y a à faire!

Ne pourrait on pas dire à l'Autriche: nous demandons que les préliminaires de paix soient la paix elle même, c'est à dire les préliminaires contiendraient les 4 points, sauf les modifications suivantes:

On laisse la Bessarabie à la Russie, on ne conserve que Rani Ismaël et Veillia, tous les points fortifiés sur la rive gauche du Danube. La Russie s'engage à évacuer l'Asie Mineure et Kars et à ne pas retortifier les îles d'Oland.

Les frontières asiatiques de l'Empire ottoman seront définies comme elles l'étaient par les traités antérieurs à la guerre.

Ceci signé, on n'ouvrira les conférences que pour les questions secondaires. Réfléchissez à tout cela et sortez moi de la difficulté où je me trouve.

Attendant, croyez, malgré ma franchise un peu rude, à toute mon amitié pour vous.

Ces deux lettres me paraissent ne laisser subsister aucune équivoque sur le tempérament politique de Napoléon III, sur l'esprit d'initiative et de résolution qu'il savait mettre dans ses actes publics.

L'Empereur fut faible, sans doute dans les choses de son intimité. Mais n'y aurait il pas quelque hypocrisie à lui reprocher cette faiblesse?

J'ai dit qu'un déplorable esprit d'intrigue régnait à la cour des Tuileries parmi les collaborateurs de Napoléon III; les rivalités, les haines, en effet, enveloppaient le souverain, se heurtant, s'entre choquant violemment, et créant ainsi des difficultés constantes dans l'élaboration de ses projets.

MM. de Morny, Rouher, Fould, de Persigny furent les principaux meneurs de ces intrigues et, dans un incompréhensible oubli des intérêts du souverain qu'ils devaient éclairer, ils combattèrent, à ses côtés, non pour lui, semble t il, mais inconsciemment, ou plutôt — car l'indulgence ici serait déplacée — mais par le seul sentiment de leur personnalité, — contre lui.

C'est là, un chapitre d'histoire qui demande à être appuyé non pas simplement par des anecdotes, non plus simplement par des opinions sujettes, toujours, à la discussion, mais par des documents incontestables.

Les lettres suivantes de M. Rouland viennent confirmer mes appréciations.

M. Rouland me paraît avoir observé avec quelque philosophie la résignation la crise politique et intime du second Empire, et ses lettres présentent autant et mieux même que les lettres de MM. le général Fleury et Caro, la physionomie de ce monde tourmenté qui s'agitait autour de l'Empereur et qui, dans un égoïsme trop humain, le conduisit à la perte de son pouvoir.

M. Rouland juge les hommes et les choses sans passion, et l'on ne peut guère objecter de critique aux remarques, aux faits, aux silhouettes, aux appréciations qui tombent de sa plume. Ses lettres sont empreintes d'une sorte de pitié, de désespoir et de fatalisme qui rendent, en outre, plus vivant, plus fort l'aspect de ceux dont il parle.

Je ne sais pas si, en tout ceci, je vois juste, mais je puis vous affirmer que je vois et que je juge en loyal ami et, autant que je le puis, en homme de bon sens. Je déteste les coteries qui cherchent à profiter de la crevasse actuelle pour faire la guerre aux hommes qu'elles n'aiment pas. Voilà pourquoi je vous dis: « Ne les imitez pas, tout en les démasquant. » L'avenir règlera définitivement bien des choses. C'est pourquoi, encore une fois, veillez.

Cette lettre, tout à fait remarquable, est une peinture fidèle des moeurs, politiques qui étaient en faveur dans l'entourage de Napoléon III. Elle n'est point tendre pour les hommes qui convoitaient le pouvoir et elle puise son importance dans l'indulgence, dans le calme de celui qui l'a écrite.

Celles qui vont suivre sont plus explicites et plus curieuses encore.

ministère — auquel cas, Billaut qui se souciait peu, de son côté, des batailles prochaines, prendrait la présidence, etc., etc.

Voyez ce que tout cela vaut. — Il est tout simple que l'Empereur averti par la voie publique qui éclate de toutes parts, veuille décliner la responsabilité du système déconçu, tantôt mou, tantôt violent, emprunt d'une si déplorable responsabilité, qui nous a amenés des élections agitées, mauvaises, à travers la presse laissée libre de tout attaquer depuis 3 ans. — Sur ce point, si évident pour le pays, il y a unanimité, — et aviser, en pareil cas, c'est pourvoir à une grave nécessité politique.

Mais ce détachement fait sous l'influence d'une idée de salut public et d'intérêt dynastique, il est à craindre que les suites n'en soient exploitées après ds l'Empereur par des considérations purement personnelles. Les hommes qui seront admis à l'honneur ou au péril de donner avis à l'Empereur, en si graves conjonctures, préféreront ils l'intérêt de l'Etat et de Sa Majesté aux tentations de leurs sentiments personnels? That is the question.

Je vois distinctement, parmi nous, deux catégories d'hommes, qui, rejetant la grande considération du bien public et de l'Empereur, agissent, conseilleront — ou pour la satisfaction de leurs amitiés ou de leurs antagonismes — ou pour le succès de leurs calculs égoïstes, cherchant à se faire la position la moins périlleuse ou la plus douce. — A moi sens, chacun, au contraire, doit bravement payer la dette de dévouement suivant les forces et les aptitudes.

Je vous crois dans ces idées si troites et si justes. Vous m'avez dit que, devant les nécessités politiques, les hommes devraient être, dans la main de l'Empereur, de bons serviteurs et non des agents égoïstes et capricieux. Veillez donc autant que vous le pourrez, car nous sommes en présence d'une situation délicate et grave, et ce n'est pas quand tous les partis se coalisent et relèvent audacieusement la tête qu'il faut une administration moins ferme, intelligente et moins déstabilisée.

J'abords un autre point. Il est manifeste que l'Empereur doit avoir confiance dans votre attachement si loyal pour lui et dans votre esprit si pratique et si sensé. Mais je crois que, pour des raisons peu être passagères, il juge utile de garder M. Fould vis à vis de vous. Or, dans les arrangements actuels, je vous conjure de ne pas être un embarras pour l'Empereur en faisant réclamer vos résignations. L'essentiel aujourd'hui est de sortir d'une difficulté qu'il faut absolument et promptement résoudre. L'Empereur devra savoir un gré infini à ceux de ses amis qui, pour lui rendre la tâche actuelle moins ardue, sacrifieront au moins momentanément les justes récriminations qu'ils pourraient manifester. Mais, pour Dieu, défendez vous carrément à l'encontre du nouveau duc, car je ne comprends guère la moralité de ces appétits qui n'ont pas même pour excuse la fatigue des services rendus. Si on ne peut ou si l'on ne veut plus présider la Chambre, on se retire, mais on ne vole pas la place d'autrui.

Je ne sais pas si, en tout ceci, je vois juste, mais je puis vous affirmer que je vois et que je juge en loyal ami et, autant que je le puis, en homme de bon sens. Je déteste les coteries qui cherchent à profiter de la crevasse actuelle pour faire la guerre aux hommes qu'elles n'aiment pas. Voilà pourquoi je vous dis: « Ne les imitez pas, tout en les démasquant. » L'avenir règlera définitivement bien des choses. C'est pourquoi, encore une fois, veillez.

Cette lettre, tout à fait remarquable, est une peinture fidèle des moeurs, politiques qui étaient en faveur dans l'entourage de Napoléon III. Elle n'est point tendre pour les hommes qui convoitaient le pouvoir et elle puise son importance dans l'indulgence, dans le calme de celui qui l'a écrite.

Celles qui vont suivre sont plus explicites et plus curieuses encore.

ministère — auquel cas, Billaut qui se souciait peu, de son côté, des batailles prochaines, prendrait la présidence, etc., etc.

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier) Nous avions parfaitement raison de dire qu'il ne s'était rien passé à Monza, car c'est à Pallanza qu'il s'est passé quelque chose. La visite à Monza, le déjeuner royal, tout cela n'a servi qu'à amuser la galerie; l'entrevue, l'échange de vues avaient eu lieu la veille.

Le roi Humbert est arrivé à midi et dem, le 12 octobre, à Pallanza; il est entré chez la reine de Roumanie à une heure moins le quart et en est ressorti à trois heures. Or, la reine Elisabeth est dans un état de faiblesse nerveuse, tel qu'il lui est impossible de parler ou même d'entendre parler pendant cinq minutes; ce n'est donc pas avec la reine de Roumanie qu'Humbert s'est entretenu pendant plus de deux heures. La vérité est que M. de Gallaz, qui habite un autre hôtel de Pallanza, était venu de son côté et avait le roi Humbert, qui avait attendu dans un salon attendant aux appartements de la Reine, et que c'est par indiscretion que l'on avait inventé la visite à la Reine. L'entrevue a duré au moins une heure et trois quarts, car le Roi est entré par deux fois chez la malade: il y est resté dix minutes en arrivant et un peu plus en s'en allant.

Et puisque je suis en train de mettre les pieds dans quelques plats j'ajouterai deux détails. L'entrevue a été arrangée et préparée par le roi de Roumanie dans son récent voyage à Monza, et il est parti le 11 de Pallanza pour ne pas donner l'éveil et attirer l'attention sur la visite du roi Humbert. Or, si cette visite n'avait été destinée qu'à la reine Elisabeth, sa femme, le roi Carol serait resté pour recevoir le roi Humbert. Il y a plus encore: la reine Marguerite n'accompagnait pas le roi d'Italie, ce qu'elle n'eût manqué de faire, si le fait avait été une simple visite à la reine de Roumanie: d'autant plus que sa mère, la duchesse de Gênes, est en ce moment en villégiature à très proche distance de Pallanza.

Donc, le fait de l'entrevue entre le souverain italien et le ministre du Tsar est incontestable, et il ne reste plus qu'à savoir ce qu'il en est. Ce serait ce qu'il y aurait de plus intéressant, mais c'est aussi ce qu'il n'y a pas moyen de savoir d'une façon positive; cependant, d'après tous les bruits qui circulent, il paraît certain que l'on a communiqué à M. de Giers le traité de la triple alliance. Mais l'un a tout communiqué en même temps les conventions annexes, celles où il est parlé de la part réservée à l'influence de l'Italie dans les Balkans et de l'insurrection à fomenteur dans la Pologne russe? car si M. de Rudini n'a pas agi avec une entière franchise, il risque fort de n'avoir pas convaincu M. de Giers, qui par le peu, il faut beaucoup, écoute davantage et en sait beaucoup.

En tous les cas, si l'on croit de certains côtés que M. de Giers avait pour mission d'essayer de détacher l'Italie de la triple, il me semble qu'il y a beaucoup plus de raisons de croire, — puisqu'il y a eu entrevue politique — que c'est le roi Humbert qui a essayé de détacher la Russie de la France. Il ne serait pas le premier et il est probable que là où l'amabilité de Guillaume II et la tristesse de François Joseph ont échoué, la froideur de Humbert sera restée sans effet. Le Tsar sait où sont ses véritables amis et ses vrais intérêts. En au moins la preuve de la prochaine séjourné que M. de Giers va faire à Paris.

Le gouvernement a déclaré qu'il faisait sien le projet de M. Brisson sur les frais de justice. Ce sera la fin de la besogne vraiment démocratique.

Si l'on voulait épiloguer, on pourrait s'étonner qu'il ait fallu vingt ans de République pour songer enfin à résoudre une question dont on parle depuis quarante ans. Mais à quoi bon récriminer?

On va donc toucher à ces deux arches saintes: le fisc et la justice, et commencer ainsi l'œuvre de réforme à laquelle la troisième république, maintenant que son existence n'est plus contestée, devrait s'appliquer, si elle veut étouffer les derniers soubresauts des oppositions et

COURRIER DE PARIS

combattre efficacement les progrès et les exigences du socialisme. Les chefs de la secte auront beau se déclarer non satisfaits: ils auront moins de chances de soulever les masses, si celles ci ont conscience qu'on essaie vraiment de faire quelque chose pour elles.

C'est l'espoir de ce quelque chose qui a créé et qui maintient chez les prolétaires l'amour de la République, amour qui ne durerait pas si la politique républicaine continuait à n'être qu'un jeu de factions et de coteries.

L'Eglise se sent bien, quand elle penche vers les revendications ouvrières. Elle ne compte plus guère au point de vue de l'énergie et de la résistance ni sur les aristocrates qui n'ont plus qu'un côté décoratif et historique, ni sur la bourgeoisie, que le souci de se défendre rend un peu égoïste; c'est du côté du peuple que se tournent les penseurs ecclésiastiques, c'est de son sein qu'ils espèrent voir sortir des défenseurs; ailleurs, ils n'ont que des avocats.

Je ne sais pas si le calcul est bon, mais en tout cas le peuple sent confusément qu'on met aux enchères sa bonne volonté et son concours. La République officielle a raison de s'en préoccuper, et nous devons tous y songer, surtout lorsqu'ils agissent de réformes aussi parfaitement justifiées que celle des frais de justice. Elle a cet avantage considérable que personne ne peut songer à en attaquer le principe. A supposer qu'on ne s'entende point sur tous les détails. —

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Un de mes correspondants, qui n'est pas de l'avis de M. Pochon et qui ne veut pas rétablir le monopole universitaire, m'écrit pour me rappeler que Henri IV n'était pas partisan de la liberté d'enseignement. J'ai cité sa judicieuse réponse au recteur de l'Université, qui demandait l'expulsion des jésuites, en se fondant sur leurs succès: « Ils nous prennent tous nos élèves, disait le recteur. — Faites mieux qu'eux, dit le roi, et les élèves vous reviendront. » On ne saurait mieux parler; et ce qui ajoutait à l'autorité de cette parole, c'est que celui qui la prononçait se croyait parfaitement le droit d'ouvrir et de fermer des écoles selon son bon plaisir. Le ministre d'un Etat libéral (si un tel Etat existait) dirait aujourd'hui au recteur de l'Université: « Je suis heureusement dans l'impuissance de vous sauver; mais vous avez dans les mains votre salut; vous pouvez ramener la foule dans vos écoles, en les perfectionnant. » Le langage de Henri IV était tout différent. Il disait: « Je puis fermer à l'instant les écoles des jésuites et celles de tous vos concurrents; mais je me garderai bien de le faire, parce qu'une fois en possession du monopole, vous n'auriez plus aucun motif d'améliorer vos méthodes. »

Puisqu'on me parle de liberté d'enseignement à propos de Henri IV, je suis bien aise de rappeler ici que la liberté d'enseignement et la liberté de penser ont une histoire aussi longue que l'histoire de la pensée humaine, mais que cette histoire, jusqu'à la Révolution française, n'est guère qu'un martyrologe. En toutes choses, les hommes sont venus tardivement à la liberté. Ils ont eu des rois dès le commencement, et ont bien de la peine, après tant de siècles, à constituer des républiques. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous trouvons des religions imposées. Elles accompagnent en quelque sorte l'éclotement de la pensée; elles sont antérieures à la philosophie. La philosophie à ses débuts use de la liberté, sans en avoir la claire conscience. Elle ressemble un peu aux hérétiques du moyen âge qui recourent à des subtilités pour ne pas paraître novateurs. Socrate qui fut, avec Acaxogoras, un des plus illustres martyrs de la liberté de penser, n'y croyait pas. Il se borner, dans son procès, à plaider son orthodoxie. Cet ennemi des dieux, quand on lui apporte la ciguë, demande à leur faire une libation. Ses dernières paroles sont celles ci: « Nous devons un coq à Esculape. »

Passons sans transition de Socrate à Henri IV. Je crois bien que le bon roi, qui était en même temps

COURRIER DE PARIS

un bon garçon, n'était pas fort scrupuleux en théologie; il n'était pas non plus fort ardent pour la philosophie. Tout cela, dans son esprit, était réglé et gouverné par la politique. Quand une religion, le gênait, il cherchait le plus sûr moyen, et le moins coûteux, de s'en débarrasser. Il en aurait fait autant de l'Université et de la philosophie. Il préférerait les moyens de douceur; c'était tout son libéralisme. Un de ses successeurs eut recours aux Dragonnades ne les jugeant pas comme nous. Ils en blâmaient la cruauté, ils n'en contestaient pas la légitimité. Bossuet et même Fénelon les louaient avec enthousiasme. Voltaire, qui est l'apôtre de la liberté, avait des faiblesses pour les des postes, quand leurs sévérités profitaient à ses idées ou à ses intérêts. Les auteurs de la Constitution civile du clergé se croyaient le droit de faire une religion. A la seule condition de la faire raisonnable. Quand Napoléon leur créa l'Université et le monopole universitaire, avait il une notion quelconque de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner? Les libéraux de la Restauration songèrent à attaquer le monopole? Devenus tout puissants par la révolution de Juillet, hésitèrent ils à le maintenir?

C'est par les ennemis séculaires de la liberté de penser et de la liberté d'enseigner, c'est par les catholiques ultramontains, que le monopole fut battu en brèche. Ils nous apprirent la liberté.

En vérité, mes amis, nous sommes bien heureux d'avoir pour nous la philosophie, car l'histoire ne cesse pas de se moquer de nous. Savez vous l'occasion de la querelle entre l'Université et les jésuites, dans laquelle Henri IV refusa d'intervenir? C'était la gratuité de l'enseignement introduite par les jésuites, et dont l'Université ne voulait pas entendre parler.

JULES SIMON.

PAUVRES HOMMES FOUS!

Un de mes correspondants, qui n'est pas de l'avis de M. Pochon et qui ne veut pas rétablir le monopole universitaire, m'écrit pour me rappeler que Henri IV n'était pas partisan de la liberté d'enseignement. J'ai cité sa judicieuse réponse au recteur de l'Université, qui demandait l'expulsion des jésuites, en se fondant sur leurs succès: « Ils nous prennent tous nos élèves, disait le recteur. — Faites mieux qu'eux, dit le roi, et les élèves vous reviendront. » On ne saurait mieux parler; et ce qui ajoutait à l'autorité de cette parole, c'est que celui qui la prononçait se croyait parfaitement le droit d'ouvrir et de fermer des écoles selon son bon plaisir. Le ministre d'un Etat libéral (si un tel Etat existait) dirait aujourd'hui au recteur de l'Université: « Je suis heureusement dans l'impuissance de vous sauver; mais vous avez dans les mains votre salut; vous pouvez ramener la foule dans vos écoles, en les perfectionnant. » Le langage de Henri IV était tout différent. Il disait: « Je puis fermer à l'instant les écoles des jésuites et celles de tous vos concurrents; mais je me garderai bien de le faire, parce qu'une fois en possession du monopole, vous n'auriez plus aucun motif d'améliorer vos méthodes. »

Puisqu'on me parle de liberté d'enseignement à propos de Henri IV, je suis bien aise de rappeler ici que la liberté d'enseignement et la liberté de penser ont une histoire aussi longue que l'histoire de la pensée humaine, mais que cette histoire, jusqu'à la Révolution française, n'est guère qu'un martyrologe. En toutes choses, les hommes sont venus tardivement à la liberté. Ils ont eu des rois dès le commencement, et ont bien de la peine, après tant de siècles, à constituer des républiques. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous trouvons des religions imposées. Elles accompagnent en quelque sorte l'éclotement de la pensée; elles sont antérieures à la philosophie. La philosophie à ses débuts use de la liberté, sans en avoir la claire conscience. Elle ressemble un peu aux hérétiques du moyen âge qui recourent à des subtilités pour ne pas paraître novateurs. Socrate qui fut, avec Acaxogoras, un des plus illustres martyrs de la liberté de penser, n'y croyait pas. Il se borner, dans son procès, à plaider son orthodoxie. Cet ennemi des dieux, quand on lui apporte la ciguë, demande à leur faire une libation. Ses dernières paroles sont celles ci: « Nous devons un coq à Esculape. »

Passons sans transition de Socrate à Henri IV. Je crois bien que le bon roi, qui était en même temps

LA VALLÉE DE L'OTAWA

Edition Hebdomadaire du Journal LE CANADA ABONNEMENT Un An en Ville . . . \$ 2.00 Un An par la Poste . . . 1.00

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Un de mes correspondants, qui n'est pas de l'avis de M. Pochon et qui ne veut pas rétablir le monopole universitaire, m'écrit pour me rappeler que Henri IV n'était pas partisan de la liberté d'enseignement. J'ai cité sa judicieuse réponse au recteur de l'Université, qui demandait l'expulsion des jésuites, en se fondant sur leurs succès: « Ils nous prennent tous nos élèves, disait le recteur. — Faites mieux qu'eux, dit le roi, et les élèves vous reviendront. » On ne saurait mieux parler; et ce qui ajoutait à l'autorité de cette parole, c'est que celui qui la prononçait se croyait parfaitement le droit d'ouvrir et de fermer des écoles selon son bon plaisir. Le ministre d'un Etat libéral (si un tel Etat existait) dirait aujourd'hui au recteur de l'Université: « Je suis heureusement dans l'impuissance de vous sauver; mais vous avez dans les mains votre salut; vous pouvez ramener la foule dans vos écoles, en les perfectionnant. » Le langage de Henri IV était tout différent. Il disait: « Je puis fermer à l'instant les écoles des jésuites et celles de tous vos concurrents; mais je me garderai bien de le faire, parce qu'une fois en possession du monopole, vous n'auriez plus aucun motif d'améliorer vos méthodes. »

Puisqu'on me parle de liberté d'enseignement à propos de Henri IV, je suis bien aise de rappeler ici que la liberté d'enseignement et la liberté de penser ont une histoire aussi longue que l'histoire de la pensée humaine, mais que cette histoire, jusqu'à la Révolution française, n'est guère qu'un martyrologe. En toutes choses, les hommes sont venus tardivement à la liberté. Ils ont eu des rois dès le commencement, et ont bien de la peine, après tant de siècles, à constituer des républiques. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous trouvons des religions imposées. Elles accompagnent en quelque sorte l'éclotement de la pensée; elles sont antérieures à la philosophie. La philosophie à ses débuts use de la liberté, sans en avoir la claire conscience. Elle ressemble un peu aux hérétiques du moyen âge qui recourent à des subtilités pour ne pas paraître novateurs. Socrate qui fut, avec Acaxogoras, un des plus illustres martyrs de la liberté de penser, n'y croyait pas. Il se borner, dans son procès, à plaider son orthodoxie. Cet ennemi des dieux, quand on lui apporte la ciguë, demande à leur faire une libation. Ses dernières paroles sont celles ci: « Nous devons un coq à Esculape. »

Passons sans transition de Socrate à Henri IV. Je crois bien que le bon roi, qui était en même temps

PAUVRES HOMMES FOUS!

Un de mes correspondants, qui n'est pas de l'avis de M. Pochon et qui ne veut pas rétablir le monopole universitaire, m'écrit pour me rappeler que Henri IV n'était pas partisan de la liberté d'enseignement. J'ai cité sa judicieuse réponse au recteur de l'Université, qui demandait l'expulsion des jésuites, en se fondant sur leurs succès: « Ils nous prennent tous nos élèves, disait le recteur. — Faites mieux qu'eux, dit le roi, et les élèves vous reviendront. » On ne saurait mieux parler; et ce qui ajoutait à l'autorité de cette parole, c'est que celui qui la prononçait se croyait parfaitement le droit d'ouvrir et de fermer des écoles selon son bon plaisir. Le ministre d'un Etat libéral (si un tel Etat existait) dirait aujourd'hui au recteur de l'Université: « Je suis heureusement dans l'impuissance de vous sauver; mais vous avez dans les mains votre salut; vous pouvez ramener la foule dans vos écoles, en les perfectionnant. » Le langage de Henri IV était tout différent. Il disait: « Je puis fermer à l'instant les écoles des jésuites et celles de tous vos concurrents; mais je me garderai bien de le faire, parce qu'une fois en possession du monopole, vous n'auriez plus aucun motif d'améliorer vos méthodes. »

Puisqu'on me parle de liberté d'enseignement à propos de Henri IV, je suis bien aise de rappeler ici que la liberté d'enseignement et la liberté de penser ont une histoire aussi longue que l'histoire de la pensée humaine, mais que cette histoire, jusqu'à la Révolution française, n'est guère qu'un martyrologe. En toutes choses, les hommes sont venus tardivement à la liberté. Ils ont eu des rois dès le commencement, et ont bien de la peine, après tant de siècles, à constituer des républiques. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire, nous trouvons des religions imposées. Elles accompagnent en quelque sorte l'éclotement de la pensée; elles sont antérieures à la philosophie. La philosophie à ses débuts use de la liberté, sans en avoir la claire conscience. Elle ressemble un peu aux hérétiques du moyen âge qui recourent à des subtilités pour ne pas paraître novateurs. Socrate qui fut, avec Acaxogoras, un des plus illustres martyrs de la liberté de penser, n'y croyait pas. Il se borner, dans son procès, à plaider son orthodoxie. Cet ennemi des dieux, quand on lui apporte la ciguë, demande à leur faire une libation. Ses dernières paroles sont celles ci: « Nous devons un coq à Esculape. »

W. BAKER & CO'S Breakfast Cocoa

Druguel Prodez de l'huile est extrait, est Absolument pur et c'est soluble. Pas de Chimiques sont employés en sa préparation. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre; c'est aussi plus économique, car il est moins qu'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant. Facile à digérer, surtout admirable pour les malades qui pour ceux qui souffrent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.

W. BAKER & CO. Dorchester, Mass.